

Le PPCR (Parcours professionnels, carrières et rémunérations)

La CFTC fut l'une des organisations syndicales approuvant le protocole « Parcours professionnels, carrières et rémunérations ».

Nous savons que celui-ci soulève un bon nombre de demandes de la part des agents.

Vous trouverez ci-dessous le lien du dépliant récemment mis en ligne sur le site <http://www.fonction-publique.gouv.fr>.

De manière claire et concise, celui-ci regroupe l'essentiel du protocole PPCR.

http://www.fonction-publique.gouv.fr/files/files/statut_et_remunerations/PPCR/Depliant-PPCR.pdf

